

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

N° 33

Titre / COMMUNES DE LA ROCHELLE, PERIGNY ET LA JARNE - MISE EN OEUVRE D'INSTALLATIONS SOLAIRES - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Monsieur DENIER Guy expose :

Par délibération du Conseil communautaire du 04 juillet 2019, la Communauté d'Agglomération de La Rochelle (CdA) a créé un « Fonds de concours aux installations solaires communales » pour inciter les communes à mettre en œuvre des installations solaires photovoltaïques ou thermiques sur leur patrimoine. L'aide mobilisable représente 50% du coût HT de l'opération subventionnée dans la limite de 25 000 €. Un budget de 100 000 € a été alloué au dispositif pour 2019.

Les communes de La Jarne, La Rochelle et Périgny ont souhaité bénéficier de ce soutien financier apporté par la CdA et se sont donc engagées dans la réalisation d'installations solaires dont les caractéristiques sont détaillées ci-dessous :

Commune	La Jarne	La Rochelle	Périgny
Description du projet	Installation solaire photovoltaïque sur la salle Mélusine	Installation solaire photovoltaïque sur le centre technique municipal dans le cadre de la réfection globale de sa toiture	Installation solaire photovoltaïque sur la toiture de l'école des Coureilles
Puissance installée	35,8 kWc (184 m ²)	99 kWc (530 m ²)	35,1 kWc (180 m ²)
Production d'énergie attendue	41 MWh/an	110 MWh	41 MWh/an
Mise en service	Mars 2020	Mars 2020	Mars 2020
Coût HT prévisionnel	52 480,06 €	80 760 €	40 000 €
Montant maximum du fonds de concours (50% du coût HT, dans la limite de 25 000 €)	25 000 €	25 000 €	20 000 €

Les montants des fonds de concours exposés ci-dessus ont été établis à partir des plans de financement prévisionnels transmis par les communes. Ils pourront être revus à la baisse en fonction du coût réel final de l'opération.

Le versement effectif du fonds de concours se fera après réalisation des travaux, sur présentation de l'acte d'acquisition de l'installation solaire.

Après délibération, le Conseil communautaire décide :

- De valider le principe du versement des sommes suivantes au titre du fonds de concours aux installations solaires communales :
- Versement de 25 000 € à la commune de La Jarne ;
- Versement de 25 000 € à la commune de La Rochelle ;
- Versement de 20 000 € à la commune de Périgny.
- D'autoriser Monsieur le Président ou son représentant à signer les documents nécessaires à cet effet.

CES DISPOSITIONS, MISES AUX VOIX, SONT ADOPTEES A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES

Membres en exercice : 82

Nombre de membres présents : 57

Nombre de membres ayant donné procuration : 17

Nombre de votants : 74

Abstention : 0

Suffrages exprimés : 74

Votes pour : 74

Vote contre : 0

POUR EXTRAIT CONFORME
POUR LE PRÉSIDENT ET PAR DÉLÉGATION
LE VICE-PRESIDENT

Guy DENIER

Date de convocation : 13/12/2019

Date de publication : 26/12/2019

Séance du 19 DECEMBRE 2019 à Vaucanson (PERIGNY)

N° 33

Titre / COMMUNES DE LA ROCHELLE, PERIGNY ET LA JARNE - MISE EN OEUVRE
D'INSTALLATIONS SOLAIRES - ATTRIBUTION D'UN FONDS DE CONCOURS AUX COMMUNES

Sous la présidence de Jean-François FOUNTAINE,

Membres présents : M. Christian PEREZ, Mme Brigitte DESVEAUX, M. Henri LAMBERT, Mme Martine VILLENAVE, M. Antoine GRAU, M. Daniel VAILLEAU, Mme Séverine LACOSTE, M. Jean-Louis LEONARD, M. Roger GERVAIS, M. Serge POISNET, M. Jean-Luc ALGAY, Mme Sylvie GUERRY-GAZEAU, M. Guy DENIER, M. David CARON et M. Michel SABATIER Vice-présidents ;

Mme Marylise FLEURET-PAGNOUX, M. Christian GRIMPRET, M. David BAUDON, M. Eric PERRIN, Mme Catherine LÉONIDAS, autres membres du Bureau communautaire.

M. Jean-Claude ARDOUIN, Mme Gabrielle BAEUMLER, Mme Elyette BEAUDEAU, Mme Catherine BENGUIGUI, M. Patrick BOUFFET, M. Yannick CADET, M. Michel CARMONA, Mme Sally CHADJAA, Mme Mireille CURUTCHET, Mme Nadège DESIR, Mme Patricia DOUMERET, Mme Samira EL IDRISSE, Mme Patricia FRIOU, Mme Sophorn GARGOULLAUD, Mme Bérangère GILLE, M. Arnaud JAULIN, M. Patrice JOUBERT, M. Jonathan KUHN, Mme Line LAFOUGERE, M. Pierre LE HENAFF, Mme Catherine LE METAYER, Mme Isabelle LEGENDRE, M. Jacques LEGET, M. Pierre MALBOSC, M. Jean-Claude MORISSE, M. Jacques PIERARD, M. Hervé PINEAU, Mme Martine RICHARD, M. Michel ROBIN, M. Didier ROBLIN, Mme Géraldine SAGOT (suppléante de M. Vincent DEMESTER), M. Yves SEIGNEURIN, Mme Catherine SEVALLE, M. Jean-Marc SOUBESTE, Nicole THOREAU, et M. Paul-Roland VINCENT, conseillers.

Membres absents excusés :

M. Alain DRAPEAU procuration à Mme Martine RICHARD, M. Dominique GENSAC procuration à M. Christian PEREZ, M. Yann HÉLARY procuration à M. Jean-François FOUNTAINE, M. Vincent COPPOLANI procuration à Mme Catherine BENGUIGUI, M. Jean-Philippe PLEZ procuration à Mme FLEURET-PAGNOUX, autres membres du Bureau communautaire ;

Mme Séverine AOUACH-BAVEREL procuration à Mme Samira EL IDRISSE, Mme Brigitte BAUDRY, M. Frédéric CHEKROUN, Mme Sylvie DUBOIS procuration à M. Henri LAMBERT, M. Philippe DURIEUX procuration à M. Jacques PIERARD, Mme Magali GERMAIN, M. Didier GESLIN procuration à M. Hervé PINEAU, M. Christian GUEHO procuration à M. Michel ROBIN, M. Dominique HEBERT, M. Brahim JLALJI, Mme Anne-Laure JAUMOILLIE procuration à M. Patrice JOUBERT, Mme Véronique LAFFARGUE, M. Jean-Michel MAUVILLY, M. Pierre ROBIN procuration à Mme Séverine LACOSTE, Mme Mathilde ROUSSEL procuration à M. Yves SEIGNEURIN, Mme Salomé RUEL, M. Alain TUILIERE procuration à Mme Martine VILLENAVE, Mme Chantal VETTER procuration à M. Michel SABATIER, Mme Anna-Maria SPANO procuration à M. Antoine GRAU, M. Stéphane VILLAIN procuration à M. Jean-Louis LEONARD, conseillers.

Secrétaire de séance : Christian GRIMPRET